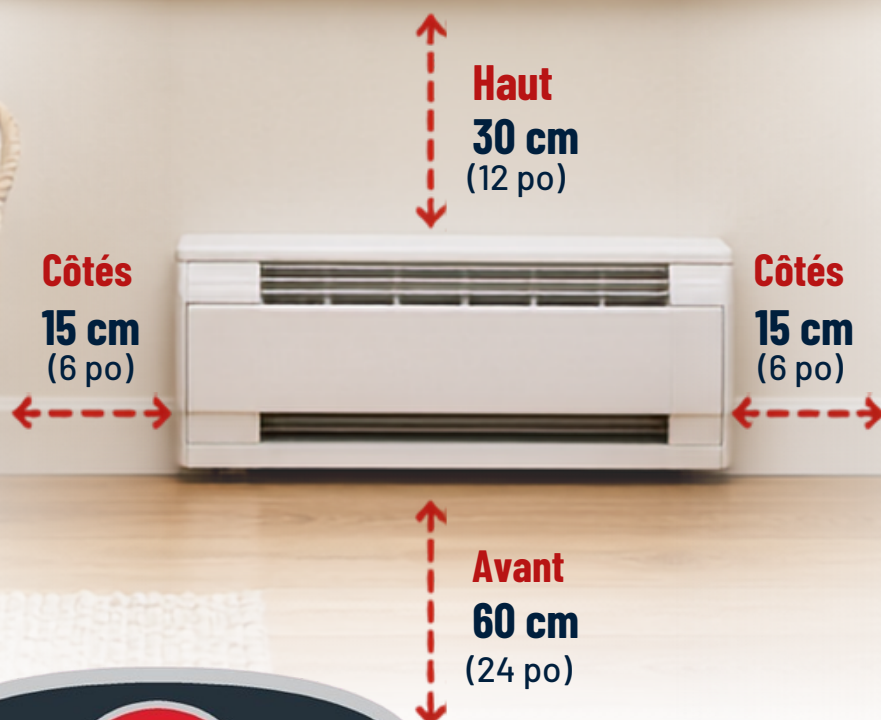


APPAREIL DE CHAUFFAGE ET LES DÉGAGEMENTS SÉCURITAIRES

Prévention incendie

Un appareil de chauffage mal installé ou placé trop près de matières combustibles peut causer un incendie.

RESPECTEZ LES DÉGAGEMENTS SÉCURITAIRES.



La **PRÉVENTION**,
c'est la protection !



Conseils de sécurité



DISTANCE DE SÉCURITÉ

Installez l'appareil selon les recommandations du fabricant. Prévoyez un dégagement de tous les côtés.



CHAUFFAGE D'APPOINT

Branchez-les directement dans une prise murale. Évitez les rallonges et les multiprises.



POÊLE AU BOIS/GRANULE

Respecter les normes d'installation et déposer les cendres dans un contenant métallique.



SUREVEILLANCE

Ne laissez jamais un appareil de chauffage sans surveillance. Éteignez-le avant d'aller au lit.



ENTRETIEN

Faites vérifier et nettoyer annuellement les installations (cheminées et fournaies) par des professionnels.

PRÉVENTION INCENDIE DE LA MRC DES CHENAUX

(819) 840-0704, poste 2215

Courriel : preventionniste@mrcdeschenaux.ca